

Elle perpétue les valeurs léguées par le fondateur
des Écoles d'Arts et Métiers, le Duc de La Rochefoucauld Liancourt



FONDATION ARTS et METIERS

Rapport d'activités 2014



- L'encouragement à la recherche et à l'innovation,
- Le soutien à la formation des Ingénieurs, en particulier aux Arts et Métiers,
- L'aide aux élèves et aux étudiants,
- La mise en valeur du patrimoine scientifique, technologique, industriel et culturel associé à l'action des Ingénieurs



www.fondam.org

Fondation reconnue d'utilité publique (1978) et d'intérêt général (2011), habilitée à recevoir dons et legs
9 bis avenue d'Iéna 75783 Paris Cedex 16 - Tél. : 01 40 69 27 49 - am@fondam.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans un monde aux évolutions rapides et un environnement très mouvant, la Fondation Arts et Métiers doit aider nos enfants, notre École, ses élèves, ses professeurs et ses chercheurs pour qu'ils travaillent en confiance avec des moyens financiers et matériels adaptés et fassent progresser la qualité de la formation dans nos Écoles, clé du succès technologique de demain.

Les projets sont nombreux et nous devons les choisir avec soins et avec des objectifs précis pour permettre un suivi rigoureux. Nous mettons en place les moyens pour le faire encore plus efficacement.

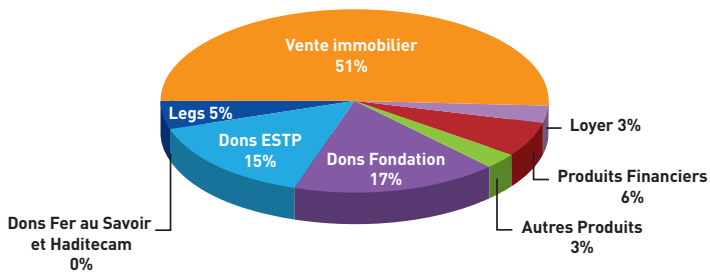
Le travail, le dévouement de nos camarades bénévoles dans nos régions doivent être soulignés et représentent une très grande richesse pour notre Fondation Arts et Métiers ou les Fondations abritées Handitecam, Anny et Henri Marchetta et du Fer au Savoir. Nous les remercions chaleureusement et nous sommes bien sûr prêts à accueillir nos camarades qui voudraient faire progresser encore la Fondation par un travail amical, en équipe, dans les domaines qu'ils souhaiteraient.



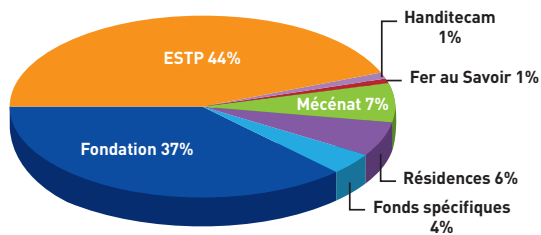
Roger Stanchina (Ai. 1970)

RESSOURCES – EMPLOIS

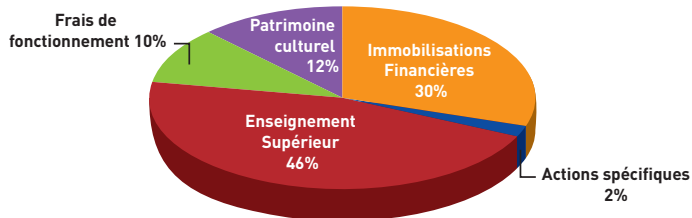
Ressources : 5 565 M€



Dons 2014 : 1,9 M€



Les emplois



Les dons de la Fondation Arts et Métiers ont atteint 1,9M€ (y compris 800 K€ de la Fondation ESTP) soit une augmentation de 21 % des dons par rapport à 2013.

Nous continuons à assister à une augmentation de la générosité de nos camarades. Les dons de titres de sociétés ont apporté un complément de financement important.

Nous tenons à remercier particulièrement tous nos donateurs pour cette augmentation significative de leur générosité.

Le report de certaines opérations de 2014 en 2015 a permis à la Fondation de dégager un résultat positif. Nous devons décider de son affectation en tenant tout particulièrement compte des sommes importantes à mobiliser en 2015 dans le cadre de plusieurs opérations ou conventions :

- la résidence étudiante d'Angers, avec l'achat du terrain pour un montant d'environ 1 M€,
- la réalisation à Bordeaux de l'institut de Recherche Technologique pour un montant de 600 k€,
- l'étude de la rénovation de la résidence de Paris.

LES LEGS

De part sa forme et son statut les dons reçus par la Fondation font l'objet d'une franchise fiscale.

La Fondation peut être également légataire universel ce qui permet d'attribuer des valeurs à d'autres bénéficiaires dans des conditions fiscales favorables.

Le total des legs finalisés à ce jour s'élève à 305 k€ pour 2014 (Daniel CORNU : 20 k€, Jacques PENNEROUX 5k€, Simone VASSEUR-BORDET : 280 k€).

Les concrétisations attendues minimum pour 2015 s'élèvent à 980 k€ (Simone VASSEUR-BORDET : 455k€, Jacques BEAUFRAY: 525 k€), nous n'avons pas connaissance de nouveaux legs. Toutefois d'autres dossiers sont en cours.



MECENAT

L'action de développement débutée en 2012 a connu une limitation en 2014.

Le principe n'est pas remis en cause mais cette action ne peut être menée qu'en collaboration très étroite avec l'Ecole ce qui nous conduit à revoir notre approche et peut-être à terme à revoir même notre structure. La réflexion avance rapidement du côté de l'Ecole et de notre côté, nous sommes prêts dès à présent à agir dans son intérêt et de celui de la communauté qui sont étroitement liés. Les conventions signées continuent de produire leurs effets et la réalisation de l'opération Institut de Recherche Technologique St Exupéry à Bordeaux avec Safran, le conseil régional et diverses institutions régionales a abouti à un succès total.

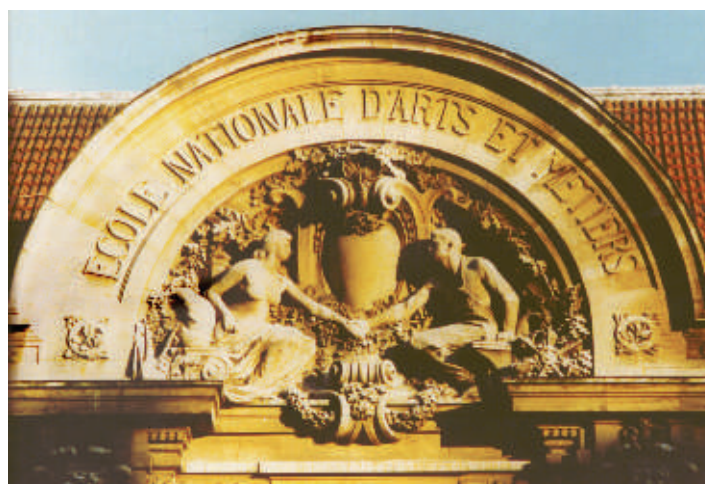
L'analyse des chiffres des autres Fondations liées à des universités et à des écoles montre que si 80 % des donateurs sont des particuliers, 90 % des fonds proviennent des sociétés. Pour la Fondation Arts et Métiers les choses sont sensiblement différentes compte tenu du nombre important (mais encore insuffisant) de donateurs particuliers, du montant et de nombreux legs. La contribution des sociétés doit être développée avec une meilleure compréhension des potentiels technologiques de nos laboratoires.



L'ECOLE

Si la recherche de partenariats avec l'industrie devient une action spécifique, les projets avec l'Ecole concourants à la formation

(comme le financement des robots à Lille et Paris) restent un domaine où nous pouvons, avec nos moyens propres, apporter une contribution à l'environnement de la formation des Gadzarts. Les projets y sont nombreux et variés, comme les bourses d'excellence (dans le cas de formations croisées avec l'étranger), la formation «post-bac» (bachelor) qui doit nous permettre de diversifier et d'élargir la base du recrutement de l'Ecole conformément à notre vocation d'ascenseur social. Tous ces projets sont dans l'esprit et conformes à l'objet de notre fondation. Si les bourses attribuées aux jeunes Gadzarts pour continuer leurs études à l'étranger sont aujourd'hui le fait majoritairement de la Société, en revanche, les bourses attribuées à des enseignants pour aller se perfectionner à l'étranger est de notre seul fait. Nous attribuons des prêts (et non des bourses) aux étudiants souhaitant poursuivre leur cursus universitaire à l'étranger ainsi qu'à ceux qui envisagent de créer une entreprise.



Un groupe de camarades bénévoles Angevins travaillent ensemble pour recueillir des dons, les gérer et permettre au bicentenaire du campus d'Angers d'être un événement phare dépassant le simple cadre historique de la manifestation pour mettre en valeur notre marque Arts et Métiers et les développements technologiques associés.

LES RESIDENCES

C'est le cœur de notre action et nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour amorcer et mener à bien ces projets, lourds, mais indispensables à la pérennité de l'Ecole dans sa forme séculaire mais vivante, de l'esprit Gadzarts de notre solidarité entre les générations et de nos valeurs. En dehors des interventions ponctuelles sur des sujets restreints, nous avons maintenant deux projets «majeurs».

Résidence d'Angers :

La participation de la Fondation est prévue à hauteur du montant de l'acquisition du terrain et du financement du cabinet de conseil indispensable pour un tel projet. Ce conseil est assuré par notre camarade François Moison (Ch. 94).

Le montant du loyer fixé à 330 €/mois par studio sera intégré dans les annexes du bail à construction signé avec ALH. Il reste à trouver un organisme de gestion.

L'implication de Pierre Le BRIS dans ce projet mérite «un grand coup de chapeau».



Résidence de Paris :

L'étude du projet est lancée ; avec un objectif de mise en service des locaux rénovés à fin 2018.

Comme à Angers, nous étudions une faisabilité pour un loyer inférieur à 500€ par mois nettement en dessous du prix du marché à Paris dans ce domaine. La capacité d'accueil sera certes réduite mais l'unité sera un véritable studio aux standards actuels. Comme pour la construction des deux immeubles, il sera fait appel à la solidarité des camarades qui, à l'époque, avaient financé 50 % du montant de l'investissement. Ce sont nos camarades Jacques Pagliéro et François Moison qui se sont attelés à la tâche avec le concours de la Société et de la Fondation.



Pour compléter l'information dans ce domaine, Résidence d'Aix :

Jean CARAYON ne souhaitant pas rester Président, le conseil de l'Association de gestion de la résidence d'Aix, James Chasseriaud a validé le changement de composition du Bureau :

- Jean CARAYON : Président d'Honneur
- Sylvain CHANGEUR : Président, représentant de la Société des Ingénieurs A&M
- Marcel BONTOUX : Vice-Président, représentant de la Société des Ingénieurs A&M
- Philippe BIGOT : Trésorier, représentant de la Fondation A&M
- Francis COMPAGNON : Représentant de droit de la Société des Ingénieurs A&M
- Henri FRIER : Représentant de la Fondation A&M
- Jean-Paul GOURDIN : Représentant de la Fondation A&M



Résidence de Cluny :

Une préétude de la rénovation et de mise en conformité de la résidence de l'Abbaye est en cours avec l'aide de notre camarade Alain Dovillaire.

LES FONDATIONS ABRITEES

→ HANDITECAM :

la Fondation Handitecam poursuit ses activités techniques et d'accompagnement, notamment avec de très nombreux projets conduits avec beaucoup de détermination et de réussite :

- réalisation d'un prototype de robot pour «étudiant empêché»,
- adaptation d'une crosse de tir pour athlètes handicapés,
- accompagnement d'enfants autistes avec l'application ASK-NAO,
- aide à l'Association Escapade dans la conception d'un véhicule tout terrain pour promenades en forêt,
- aide apportée à l'intégration d'un étudiant handicapé (Cluny).

Le Prix Camille MATHIEU, a été décerné le 24 mai 2014 à Cluny à Xavier BONNET pour ses travaux de recherche «jambe bionique pour l'appareillage de personnes amputées au-dessus du genou», laboratoire de Biomécanique du Centre de Paris.



→ DU FER AU SAVOIR :

dans l'objectif de susciter l'intérêt des jeunes publics pour les sciences et la technologie, la Fondation Du Fer au Savoir a accueilli près de 1400 élèves au domaine de Liancourt au travers des activités pédagogiques. Des nouveaux contacts ont été établis et la Fondation a signé une convention avec l'Education Nationale.

La remise à jour du site internet de la Fondation Du Fer au Savoir est à l'étude avec le concours de Jean-Paul BUSSEUIL ainsi que la création d'un nouveau logo.



→ FONDATION ESTP :

les résultats des levées de fonds, dont l'axe de recherche est différent de celui de la Fondation Arts et Métiers, sont performants et l'objectif est d'atteindre plus de 2 M€ (95% proviennent de dons d'entreprises) à fin 2016 pour la réalisation des 8 projets clairement identifiés en cours.



→ FONDATION ANNY & HENRI MARCHETTA :

après accord du Conseil, une convention de fondation sous égide Anny et Henry Marchetta a été signée le 14 octobre 2014 avec une dotation intangible constituée de 5% du capital du Groupe Mecalac. Les revenus de la dotation seront de l'ordre de 50 à 70 k€ annuels.

Ainsi constituée selon le souhait de son fondateur, la Fondation Anny et Henri MARCHETTA a pour vocation de favoriser «l'ascension sociale» en attribuant des bourses d'études aux élèves des lycées (principalement en STI 2D). Ces bourses seront maintenues si l'élève continue sa scolarité en classe de bachelor des Arts et Métiers.



LES PRIX ET BOURSES

Prix : le Prix Jean Peyroux, créé en 2013 avec le Groupe Girondin, a connu en juin dernier sa deuxième édition. Les prix Pierre Bézier, Alban Tixier, et du Meilleur Partenariat Industriel ont également été attribués comme chaque année.

Bourses : nouveauté de cette rentrée, la Fondation afin d'agir également en amont, a décidé d'aider financièrement les jeunes de milieux modestes dans les lycées en 1^{ère} et terminale (avec les bourses de la Fondation Marchetta) et en classes préparatoires (conventions avec les lycées Chaptal de Paris, Sainte Geneviève de Versailles et Marie Curie de Nogent sur Oise).

Ces accords prévoient le versement de bourses à des élèves de chaque établissement, et l'octroi de prêts d'honneur et de bourses par la suite s'ils intègrent l'ENSAM.



Remise Prix Pierre Bézier 2014

Aides à la scolarité des élèves : la Fondation consacre une somme importante pour améliorer les conditions d'études des élèves dans notre École (60 000 € en 2014).

FONDS ARTS ET METIERS JEUNES ENTREPRISES

Un fonds commun à la Fondation Arts et Métiers et à la Caisse des Dépôts et Consignations a été mis en place avec un abondement annuel de 150 k€ chacun : La participation très active de Claude Piriou (Ch. 152), Gérard Mura (Li. 165) et Jean Valentin (Cl. 166) a déjà permis à 8 jeunes porteurs de 3 projets sélectionnés, de constituer leurs premiers fonds propres.

Ce fonds complète le dispositif d'appui à la création d'entreprises innovantes mis en place au sein des campus en cohérence avec la démarche Entreprendre aux Arts et Métiers, les incubateurs et les laboratoires de l'École.

Des abondements annuels de la Caisse des Dépôts (2014 : 150 k€ - 2015 : 160 k€) et de la Fondation Arts et Métiers (2014 : 150 k€ - 2015 : 200 k€) vont en assurer la pérennité financière dans l'attente des premiers remboursements.

La première réunion du Comité d'engagement s'est tenue le 26 novembre (12 membres dont 50 % de «non» Gadzarts) sous la présidence de Gérard Mura et Jean Valentin en tant qu'animateur. Quatre prêts ont déjà été acceptés pour de jeunes créateurs d'entreprise.

Ce fonds permet donc à la Fondation d'étendre ses actions après la période d'enseignement pour faire progresser nos technologies et nos entreprises.



CENTRE HISTORIQUE LIANCOURT

Liancourt - Promotion des sciences et technologies - Fondation du Fer au Savoir. Priorité est donnée au développement des ateliers pédagogiques, notamment à travers la Fondation abritée «Du Fer au Savoir» présidée par Antoine Bardinet (Bo. 169). Une équipe de 15 bénévoles qui œuvre à faire naître chez les jeunes le goût de la science et de la recherche.

En projet :

- L'ouverture d'une nouvelle salle pédagogique «Delahaye-Marque»,
- La création d'une association pour un Fab LAB, atelier de prototypage, dont la Fondation soutien la création et le développement.
- Le soutien à l'Association Historique Clunyoise Arts & Métiers AHCLAM en prenant à son compte la gestion des locaux et en acceptant le transfert de ses actifs à la Fondation.

Le centre d'Archives de Liancourt continue son développement avec l'aide d'archivistes départementaux.

Les locations de salles et les visites du Musée Gadzarts apportent une aide financière importante pour l'ensemble de ces activités.

Le sérieux des ateliers pédagogiques et le niveau de leurs prestations suscitent un intérêt croissant des organisations départementales qui marquent leur satisfaction et leur reconnaissance par des subventions ; ce qui permettra d'alléger encore les charges du centre historique de Liancourt.

NOS OBJECTIFS POUR 2015

Pour 2015, la Fondation poursuivra les actions engagées en renforçant le développement de la technologie et son enseignement de l'Ecole Primaire, à l'ENSAM et poursuivra son aide aux créateurs d'entreprises. Nous avons l'ardente obligation de tout faire pour développer l'attractivité de la filière technologie depuis l'École primaire, le lycée ensuite et tout particulièrement à l'ENSAM enfin.

Tout cela passera nécessairement par :

- la sensibilisation des plus jeunes à la technologie et à la réalisation pratique d'objets «technologiques»,
- l'amélioration de la qualité et des moyens d'enseignement et de recherche,
- de meilleures conditions de vie et de travail dans les résidences et dans les campus,
- la professionnalisation de certaines fonctions et la mise en place avec l'ENSAM

et d'autres écoles de levées de fonds cohérents.

- une gouvernance claire par objectifs avec nos partenaires,
- un meilleur suivi des legs,
- une meilleure information de nos donateurs.
- la régionalisation de nos actions grâce à nos ambassadeurs et avec l'aide des «CARÉS» (Comités d'Animation des Régions vers l'Ecole) de la Société,
- l'action de la nouvelle Fondation «du Fer au Savoir» qui est déjà une aide précieuse au niveau de l'enseignement primaire et au collège, nous souhaitons étendre son action au niveau d'autres campus, d'autres bénéficiaires dans des **conditions fiscales favorables.**

Pour plus d'information, contacter Claire Guillaume **01 40 69 27 49** ou se reporter au site de la Fondation : www.fondam.org/dons/accueil.



Fondation reconnue d'utilité publique (1978) et d'intérêt général (2011), habilitée à recevoir dons et legs

9 bis avenue d'Iéna 75783 Paris Cedex 16 - Tél. : 01 40 69 27 49 - am@fondam.fr